

UN COUPLE DE NEUVY-EN-SULLIAS AVAIT SAUVÉ UN ENFANT JUIF PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les époux Poignard, des Justes

Dimanche matin, la remise de la médaille des Justes à titre posthume à René et Marguerite Poignard a été empreinte d'une grande émotion.

■ En présence d'un grand nombre d'élus, de parlementaires et d'habitants, une cérémonie présidée par François Guguenheim, vice-président du Comité français pour Yad Vashem, l'Institut commémoratif des martyrs et des héros, a rendu hommage à René et Marguerite Poignard, aujourd'hui disparus. Venu de Vancouver (Canada), Serge Vanry, 87 ans, initiateur de cet hommage, était présent et entouré de sa famille et des arrière-petits-enfants du couple Poignard.



Serge Vanry, au centre, sauvé par la famille Poignard en 1942, a obtenu la reconnaissance de René et Marguerite comme Justes parmi les nations.

Des coups frappés à la porte

La cérémonie a été rehaussée par l'interprétation, a capella, de la chanson de Jean Ferrat « Nuit et brouillard » par Nadine Meneau, la secrétaire de

mairie tandis que des enfants ont lu des textes.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que l'auditoire a écouté avec recueillement Serge Vanry retracer les heures sombres qui ont précédé son arrivée jusqu'à Neuvy-en-

Sullias. Jusqu'en 1942, il était un petit garçon heureux qui vivait avec sa famille dans un appartement du 17^e arrondissement de Paris. Bon élève, Serge Vanry fréquentait la chorale de l'école et jouait au foot

dans la cour. Dès les premiers jours de la guerre, il est marqué par les alertes les obligeant à se terrer dans des abris souterrains antiaériens la nuit, du masque à gaz qu'il fallait conserver sur soi. Avec l'Occupation, ses parents commencent à s'inquiéter du sort des juifs et notamment des récentes lois antijuives. Leur incertitude disparaît lorsque l'entreprise de maroquinerie de son père est confisquée sur ordre des Allemands par le gouvernement français.

Tout bascule le matin du 16 juillet 1942 lors de la célèbre rafle du Vel' d'hiv'. Des coups violents sont frappés à la porte et réveillent Serge, sa mère et son petit frère, leur père ayant déjà fui en zone libre. La police vient les arrêter. Les deux agents français donnent une heu-

re à la mère de famille pour faire les bagages, refusant de lui dire où ils vont partir ni ce qui les attend.

Sa mère lui demande de s'enfuir

La mère de Serge profite des préparatifs pour le prendre à l'écart. « Toi, tu vas t'enfuir », lui dit-elle. Et elle arrache l'étoile jaune sur sa veste. Sa mère lui donne de l'argent et lui tend quelques livres de musique : « Si on te pose des questions, dis que tu vas répéter avec la chorale de l'école. » Elle lui donne des instructions. Il doit se rendre jusqu'à la station porte Maillot, prendre le métro jusqu'à la gare d'Austerlitz, puis le train jusqu'à Orléans. Ensuite, un autobus l'emmènera jusqu'à Tigry et enfin, il se rendra à la ferme des Poignard, à Neuvy-en-Sullias, des agriculteurs connus lors de séjours d'été. « Surtout ne parle pas à des étrangers, tache de passer inaperçu. Si on te pose des questions, tu rends visite à des gens de ta famille. Va jusqu'à la ferme des Poignard, ils s'occuperont de toi, ce sont de bons amis. »

Comment savoir si les Poignard vont risquer leur vie en l'acceptant dans leur famille ? Le cœur lourd et après bien des pleurs, il prend l'argent, ramasse quelques livres et quitte sa chère maison. Sa mère avait compris qu'elle ne pouvait sauver qu'un seul fils puisque son petit frère, Édouard, n'avait que 3 ans à l'époque. Il ne le reverra jamais.

Traité comme leur propre enfant

Serge arrive tard dans la nuit à la ferme de René et Marguerite Poignard, qui l'accueillent à bras ouverts. En faisant cela, ils

mettent en péril leur vie et celles de leurs propres enfants.

Les Poignard sont bons et généreux. Ils le traitent comme leur propre enfant. Ils l'emmènent à l'église et le présentent au curé, comme un neveu arrivé de la ville et venu manger un peu à sa faim à la campagne.

Le petit Serge a le même âge que leur fils Robert et partage sa chambre. À l'arrivée du facteur ou si un inconnu se présente, il doit courir se cacher dans la grange, grimper à l'échelle jusqu'à un recoin dans le foin aménagé à son attention, avec de quoi manger et boire. Il y a aussi des revues pour se garder de l'ennui. Mais l'enfant se sent cependant terriblement seul. Il essaye de se rendre utile, traite les vaches, aide à fabriquer la crème. Sans pouvoir malgré tout oublier l'absence de ses parents.

Après trois mois à la ferme, son oncle Samuel viendra le chercher pour l'emmener en zone libre.

LAURENCE BOLEAT

DÉPORTÉ LE 31 JUILLET 1944

Après bien des années de patientes recherches, Serge Vanry a découvert le triste sort de son petit frère Édouard. Séparé de sa mère, confié à l'UGIF, organisme chargé des juifs de France, il a été placé dans un orphelinat. Il est raflé et part en convoi avec 325 autres enfants vers Auschwitz le 31 juillet 1944 (convoi 77), quelques semaines seulement avant la libération de Paris. Il sera gazé quelques jours avant ses cinq ans comme les autres enfants dès leur arrivée au sinistre camp.

Leurs noms sur un mémorial

■ Un an après la Libération, René Poignard, qui a entendu le nom de la mère de Serge à la radio rechercher sa famille, prend contact avec elle. Des 85.000 juifs déportés de France, elle fait partie des 2.500 survivants. Elle avait été déportée dans le convoi 59 parti de Drancy le 2 septembre 1943 (treize survivants dont trois femmes sur les 1.000 du convoi). Après de longues an-

nées de silence, au cours d'un voyage en France avec sa femme et ses enfants, Serge éprouve le besoin impérieux de revoir les Poignard. René est décédé mais son fils Robert les accueille aussi chaleureusement que ses parents l'avaient fait en 1942.

Serge décide alors de témoigner sa gratitude au couple de fermiers afin qu'ils soient officiellement reconnus comme Justes

parmi les nations et que leur nom figure sur le mémorial de Yad Vashem.

Des années plus tard, à Vancouver où il vit, en cherchant des cadeaux pour ses petits-enfants, Serge Vanry aperçoit la même petite locomotive rouge qui l'avait tant fait rêver dans sa vitrine en France lorsqu'il avait 12 ans. Ce jouet, désormais en bonne place dans son salon, représente sa jeunesse française.



Les trois arrière-petits-enfants de René et Marguerite Poignard ne peuvent retenir leurs larmes.



René et Marguerite Poignard lors d'un déjeuner chez leur fils Robert, dans les années 70. Ils ont sauvé un enfant juif au péril de leur vie. (PHOTO : COLLECTION FAMILIALE)